

Aménagement d'un Espace Ludique pour les Enfants



Dernière minute
Toute l'équipe municipale convie cordialement tous les Saint-Sandoliens à participer à l'inauguration du terrain multisports le vendredi 15 octobre à 17 h 00 en présence de M. le député, M. le Sénateur et de M. le Conseiller Général

Situé dans un cadre de verdure proche du centre-bourg, la réalisation d'un terrain multisports et l'aménagement de jeux pour jeunes enfants ont fait l'unanimité auprès des Saint Sandoliens. Très fréquenté, le terrain de sport est devenu un lieu de rencontre et d'échange pour la jeunesse. Ludique, l'espace jeux séduit les plus jeunes et offre un moment de détente aux parents.

Coût total de l'opération 51 740,00€ HT

Dont : terrain multisports 41 930,00€ HT
Jeux pour les enfants : 9 810,00€ HT

Financement

Conseil Général (CLD)	15 552,00 € HT
Aide Parlementaire (L. Giscard D'Estaing)	12 500,00 € HT
Commune	23 718,00 € HT

La restauration du Centre Bourg est en marche



Les nombreux travaux prévus pour l'aménagement et l'embellissement du centre bourg ont débuté cette année par la restauration de la salle des fêtes : pratique, insonorisée, adaptée aux personnes à mobilité réduite, elle offre un écrin en nuance de gris très agréable et sa façade beige rosée apporte une note joyeuse en harmonie avec les pierres volcaniques de notre région. Ce projet de 150.000 € a été financé à 30% par l'Etat et 30% par le Conseil Général.



Nous attendons l'autorisation de la Commission de Sécurité pour retrouver le chemin de ce lieu cher aux Saint-Sandoliens.

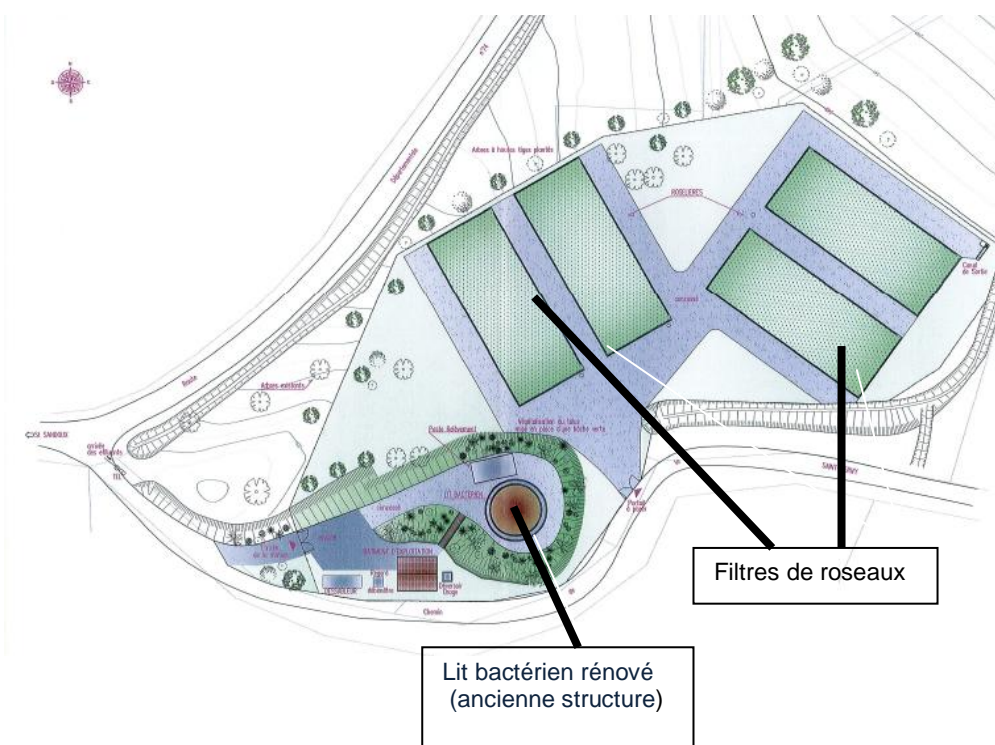
La Tour des Forts

Le permis de construire pour la restauration de la Tour des Forts est accordé : début des travaux prévu premier trimestre 2011.

Ce projet d'environ 150.000 € est financé à hauteur de 30% par le Conseil Général et par une subvention du M. le Député (Louis Giscard d'Estaing) de 15.000 €.

La subvention au titre du Fonds FEDER (subvention de la Communauté Européenne) est en cours d'étude.

Notre nouvelle station d'épuration



L'assainissement collectif

Les travaux de la station d'épuration et de la réfection des réseaux A1 (Allée notre Dame des Prés) et A3 (rue croix Saint Jean) vont débuter début 2011.

Dans le cadre de l'appel d'offres pour l'aménagement de la station d'épuration, 5 entreprises ont concouru. Le marché a été attribué à la société Lyonnaise des Eaux.

Les appels d'offres pour les travaux des secteurs A1 et A3 sont actuellement en cours, l'entreprise sera retenue courant novembre 2010.

Globalement le calendrier est le suivant :

- Octobre à décembre 2010 : études complémentaires, permis de construire
- Janvier à mai 2011 : aménagement des lits plantés de roseaux, réseaux A1 et A3
- Juin – Juillet 2011 : reconditionnement du lit bactérien
- Juillet – Août 2011 : fonctionnement

L'impact financier est le suivant :

• Etudes, travaux et divers :	1 350 000,00 € TTC
• Subventions (*) et FCTVA :	850 000,00 €
• Besoin de financement :	500 000,00 €
• Déjà financé et réserve trésorerie :	50 000,00 €
• Emprunt :	450 000,00 €

(*) Conseil Général et Agence de l'Eau Loire Bretagne

Les emprunts seront couverts par la taxe d'assainissement rajustée progressivement

L'assainissement individuel :

Les installations individuelles seront soumises, dans le cadre de la loi sur l'eau et du SPANC, à un contrôle début 2011. Les personnes concernées seront avisées plus précisément par courrier prochainement

Résultats du concours Maquettes : Révélation de jeunes talents

Le concours Maquettes portant sur Saint-Sandoux, organisé par le Conseil Municipal des Enfants s'est clôturé Vendredi 18 Juin par la remise des prix à la salle des expositions.

L'équipe organisatrice tient à remercier et à féliciter tous les jeunes participants qui ont su faire preuve de créativité et qui, à travers leur œuvre, montrent ainsi leur attachement à leur village.

Tous se sont accordés à dire que nos jeunes Saint-Sandoliens ont du talent et ne sont pas en manque d'idées. Le public nombreux qui est venu lors de l'exposition l'aura aussi constaté. On retrouvait donc : la mairie, une fontaine de notre village, l'église, la tour des forts, le puy, le terrain de foot, tout ceci avec une touche enfantine.

Ainsi, il était normal de récompenser tous ces jeunes artistes qui ont osé concrétiser leur projet.

Monsieur Pallanche a donc procédé aux remises des récompenses et Katell Jeandon s'est vue décerner le prix du public et Léa Vialette le prix du jury.

Remerciements à Bruno Attenti pour son aimable participation et l'apport de ses connaissances.



3^{ième} élection du Conseil Municipal des enfants : Vendredi 1er Octobre 2010

Le rendez-vous est pris : ce sera donc Vendredi 1er Octobre qu'auront lieu les élections du 3^{ième} Conseil Municipal des Enfants à l'école comme les années précédentes. Il y aura toujours 9 heureux élus : 3 dans chaque classe élémentaire. L'expérience des deux années précédentes a montré que les plus jeunes ont beaucoup de projets pour embellir leur village et l'équipe municipale qui encadre ce conseil attend avec impatience de connaître les propositions pour cette année.

Depuis sa mise en place, ce conseil reste une expérience forte pour tous, qui ne cesse de s'améliorer. Il s'est illustré dans la vie locale à travers différents projets tels que la journée nettoyage, la réalisation de panneaux, l'organisation du concours maquettes...

Merci une fois de plus à tous les enseignants de l'école qui consacrent du temps à la mise en place de ces élections et au suivi des projets.

Une première rencontre entre les jeunes élus du Conseil Municipal et les membres du cercle de l'Amitié

Tout le Conseil Municipal des enfants élus durant l'année 2009-2010 tient à remercier Madame Comte, Madame Bordel, Madame Martin, Madame Rives pour leur exposé concernant les fontaines de notre village.

Cette rencontre entre nos jeunes élus et nos aînés a eu lieu Samedi 26 Juin en début d'après-midi dans la salle du conseil à la mairie.

A travers leur témoignage, tous ont pu ainsi découvrir l'utilisation de ces fontaines de 1920 à 1950 avant la mise en place de l'eau courante à Saint-Sandoux. Cet exposé a été agrémenté de photographies d'époque montrant ainsi la réalité.

Créer et entretenir des liens entre les différentes générations était un objectif du Conseil Municipal. Ces échanges sont l'occasion de favoriser le rapprochement entre les aînés et les autres générations. Ils permettent aux aînés de transmettre leur expérience aux générations montantes.

Travaux réalisés par les employés Municipaux



Clôture de l'espace jeux, isolation des classes, installation d'un tableau, aménagement des porte-manteaux à l'école, passages protégés, signalisation sur la route du Puy, aménagement de l'entrée de la médiathèque et de la future salle du cercle de l'amitié, signalisation, points propres...

Prise de Fonction

Après une formation d'agent chargé de la mise en Œuvre des règles d'Hygiène et de Sécurité dans la fonction publique territoriale (ACMO), Madame Noëlle Tixier est en charge de ce poste au sein des services de la Mairie depuis le 1er juin 2010. Ses fonctions consistent à :

- Informer Monsieur le Maire des problèmes d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dont elle a connaissance,
- proposer les solutions nécessaires et adaptées pour la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- assister Monsieur le Maire dans l'adaptation des conditions de travail à l'environnement professionnel et la prévention des risques.

Consciente de ses responsabilités, c'est dans un esprit d'équipe et de dévouement qu'elle œuvre pour notre sécurité. Nous l'en remercions.

Le Lien social

Qui n'a pas rêvé en choisissant d'acheter ou de construire sa maison dans un village de trouver un esprit de convivialité et d'entraide et ainsi, de dépasser l'anonymat des grandes villes en étant reconnu et pour les aînés, de retrouver l'atmosphère de la vie à la campagne à l'époque de la ruralité.

Ces valeurs, Maurice Robert, Adjoint au maire, les exprime parfaitement auprès des aînés de notre commune : par ses échanges, ses moments partagés avec les Sandoliens, son enthousiasme et son sens du relationnel, Maurice tisse dans notre village un lien apprécié par tous.

Balayage et déneigement des voies publiques et privées ouvertes à la circulation publique

Sur toutes les voies publiques, ou passages privés ouverts à la circulation, chaque riverain est tenu de nettoyer régulièrement le devant et les cotés de la propriété dont il a l'usage, ainsi qu'en cas de neige ou de verglas.

L'entretien en état de propreté des grilles, des avaloirs placés dans les caniveaux pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires.

Elagage

Les propriétaires ou locataires riverains des voies et espaces publics doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages ou feuillages forment saillie sur ces espaces. Cet élagage sera effectué sur toute la hauteur et suivant le plan vertical du parement de limite de propriété.

Points Propres

Merci de ne pas déposer d'objets encombrants près des conteneurs mais de les apporter à la déchetterie de Montaignut Le Blanc

Bon voisinage

De nombreuses nuisances créées par des aboiements intempestifs ont été signalées en Mairie. Merci de bien vouloir penser à la tranquillité de vos voisins.

Samedi 7 Aout 2010 : une fin journée sous le signe des arts

Clôture d'une semaine d'exposition, la présentation des œuvres de Michelle Culpo et Nicole Stabler, organisée par la Municipalité a rencontré un vif succès :

Paysages dépeuplés, bouquets de fleurs flamboyants, aquarelles délicates et scènes exotiques colorées, le plaisir des yeux était au rendez-vous.

Romantiques et mélodieuses, les notes à la guitare de Pascal Frucquet nous donnaient un avant goût du concert de la soirée.

Une petite collation agrémentée de mets confectionnés par les artistes et les Sandoliennes fut appréciée de tous.

Un grand merci aux personnes qui ont assuré l'ouverture et la permanence de cette exposition.



Tableau réalisé
par Michelle Culpo



Un concert en l'église de St Sandoux organisé par l'Association de préservation du patrimoine a ravi le public. Venus de la Haute-Loire avec clavecin, violon et flutes à bec, les sept musiciens du groupe Baroque en Val d'Allier ont joué sonates, cantates et suites de danses de Bach, Vivaldi ou Purcell. Pour ce répertoire de musique Renaissance, ils étaient accompagnés de deux jeunes cantatrices lyriques dont l'interprétation passionnée et lumineuse a enchanté l'assistance.

L'association remercie tous les habitants qui se sont associés à cette soirée musicale.

Vide grenier

Organisé par le Club du Vieux Maismac, le vide grenier est un rendez-vous incontournable des Sandoliens.

L'étalage des objets divers et variés proposés par une cinquantaine d'exposants ont ravi les nombreux visiteurs. Les stands de jouets de plus en plus nombreux au fil des années ont fait des heureux parmi le jeune public. Les organisateurs remercient tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Le site Internet de la commune prévu en ligne fin 2010

Toutes les personnes qui souhaitent faire connaître ou valoriser leurs activités telles que commerces ou entreprises, gîtes, chambres d'hôtes, etc.... merci de nous faire parvenir votre message avant fin octobre.

Les Veillées

de Saint-Sandoux

Vous avez une histoire à raconter, une passion que vous souhaitez partager, des événements pendant votre jeunesse qui ont marqué l'histoire ou tout simplement envie d'échanger autour d'un thème. Nous sommes à votre disposition pour organiser des veillées.

Contactez la Mairie

Tél : 04 73 39 31 89

Besoin de faire garder vos enfants

Nous vous rappelons que les assistants et assistantes maternels de la commune sont à votre disposition pour accueillir vos enfants.

La liste complète (mise à jour régulièrement) avec leurs coordonnées et disponibilités est à votre disposition à la mairie ou au Relais Assistantes Maternelles «les cheir'ubins» à Saint-Amant-Tallende (tel : 04 73 39 34 75)

Mairie de Saint-Sandoux : Tél : 04 73 39 31 89 - Fax 04 73 39 04 73

Rédaction : Jean-Henri Pallanche - Maryse Maugue – Martine Tyssandier - Laurence Landillon

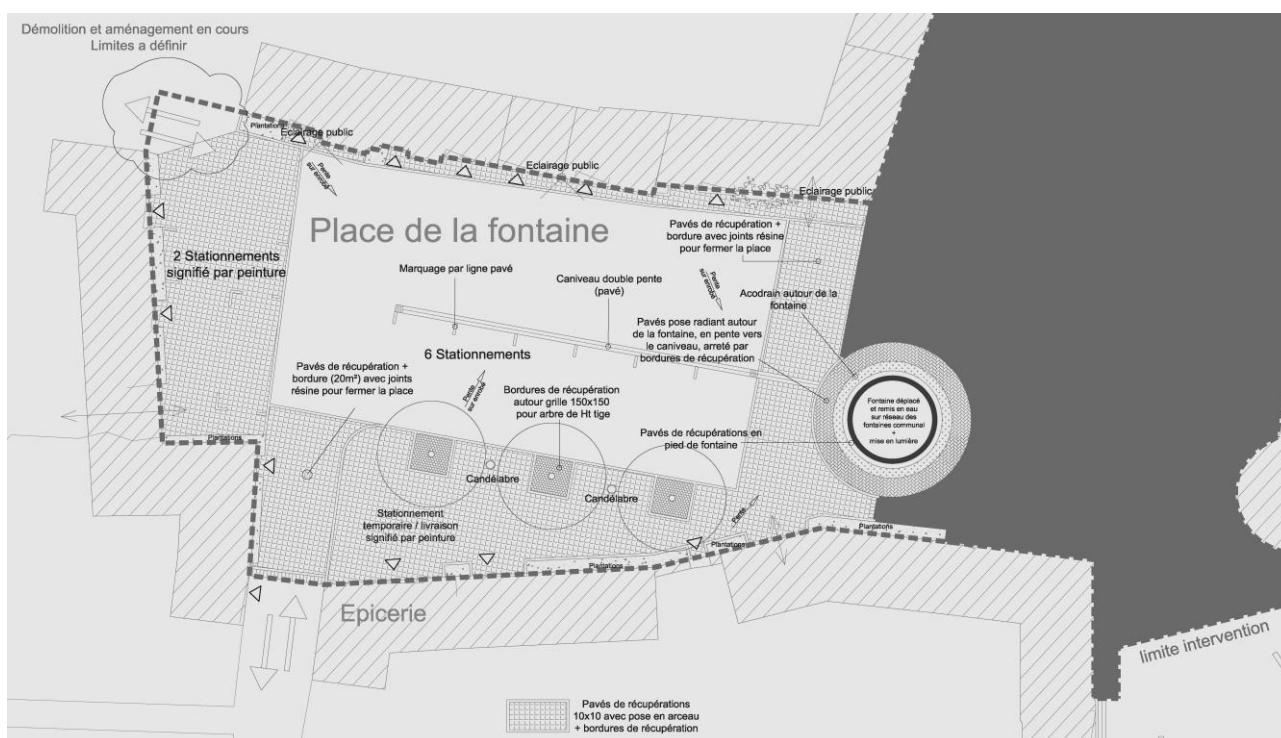
Comité de Lecture : Karine Combier - Marc Vandame

Les Places et la Rue du Commerce

Les études relatives aux aménagements de la place de la Mairie et de la Fontaine se poursuivent.

Deux phases distinctes sont prévues. En effet la place de la Mairie revient pour partie à la compétence du Conseil Général au titre de la voirie départementale, c'est le passage du RD N°791. Le Conseil Municipal a proposé la mise en place d'un sens unique déjà appliqué concrètement pour la circulation des bus. Cette disposition permettra de conjuguer au mieux le dégagement de cet espace public tout en maintenant les possibilités de stationnement et en améliorant la sécurité. Ce dossier ne pourra être finalisé que fin du premier semestre 2011 en fonction des décisions du Conseil Général notamment sur sa participation au financement.

Pour la Place de La Fontaine, le maître d'œuvre a présenté le projet et les travaux pourront débuter début 2011. La modification la plus importante de cette place consiste au « déplacement » de la Fontaine. Son nouveau positionnement sera plus visible de la place de la Mairie. Un traitement par pavage ou béton structuré permettra d'identifier cette zone. Les réseaux, dans le prolongement de la rue du Commerce seront réaménagés et la Fontaine bénéficiera d'une réfection et sera remise en eau.



Les travaux sur le réseau d'eau de la Rue du Commerce devraient normalement être réalisés en fin d'année et dans le prolongement ERDF doit reprendre tout le cheminement du réseau 20.000 V réalisé il y a quelques années. A la suite, les travaux sur les réseaux d'assainissement pourront être réalisés avec au final la réfection de la chaussée et de l'éclairage public. Ce dossier a été beaucoup plus complexe qu'imaginé au départ, notamment à cause de l'étroitesse de la voie et le nombre important de réseaux.

Pour tous ces travaux une attention particulière sera apportée à la planification afin de réduire au maximum la gêne causée aux riverains.



La Route du Puy

La réfection de la route du Puy réalisée courant juillet, d'un coût de 25 000 €, a été financée à 30% par le Conseil Général.

Afin d'améliorer la sécurité, une signalisation a été mise en place par les employés municipaux.